

SESSION 2011

CONDITIONS POUR POSTULER A UN CONTRAT DOCTORAL

Diplômes requis

Être titulaire d'un Master 2, d'un DEA ou d'un diplôme jugé équivalent par le Conseil de l'École doctorale.
Ne pas avoir été antérieurement inscrit en doctorat.

Âge

Aucune limite d'âge n'est fixée pour présenter sa candidature à un contrat doctoral.

Nationalité

Aucune condition de nationalité n'est requise pour présenter sa candidature à un contrat doctoral.

Toutefois, les étudiant/es français/es ou étranger/es ayant préparé et obtenu leur Master (Master 1 *et* Master 2, ou équivalent) hors de France, peuvent *également* concourir aux contrats doctoraux dits « de mobilité », attribués par l'Université de Lyon (Universités et Écoles de Lyon et Saint-Étienne). Se renseigner auprès des secrétariats, ou consulter le site de l'ED.

PROCEDURE ET CALENDRIER

Retrait du dossier de candidature à partir du 26 mai 2011

Le dossier de candidature peut être retiré directement auprès du Secrétariat de l'École Doctorale 3 LA de chaque établissement (cf. ci-dessous) à partir du 26 mai 2011, ou être téléchargé sur le site de l'École doctorale : <http://3la.univ-lyon2.fr> (rubrique : « Informations pratiques »).

Date limite de dépôt du dossier de candidature : lundi 20 juin 2010, 16h

Il devra être déposé ou envoyé au secrétariat de l'ED *de l'établissement d'inscription en doctorat* :

- *Université Lumière Lyon 2*
M. Bertrand JACQUET, Université Lumière Lyon 2, Service général de la recherche, 86 rue Pasteur, 69007 Lyon
tél. +33 (0)4 78 69 70 44
- *Université Jean Moulin Lyon 3*
Mme Ginette FAMY, Université Lyon 3, Bâtiment de la recherche, 18 rue Chevreul, 69007 Lyon
tél. +33 (0)4 78 78 74 69
- *Université Jean Monnet Saint-Étienne*
Mme Monique GILLIER, Université de Saint-Étienne, 10 rue Tréfilerie - Porte 516 42000 Saint-Étienne
tél. +33 (0)4 77 42 17 28
- *École Normale Supérieure de Lyon*
Mme Mylène MONNY, École Normale Supérieure de Lyon, Administration des études, 15 parvis René Descartes,
69007 Lyon tél. +33 (0)4 37 37 60 70

Suite page 2

Attention

- Tout dossier incomplet sera écarté avant soumission au jury.
- En cas d'envoi postal, le cachet de la poste fera foi de l'heure et de la date d'envoi (au plus tard le 20 juin)

Soutenance du Mémoire de Master

Pour les candidat/es inscrit/es en Master en 2010-2011, la soutenance de leur Mémoire de recherche doit avoir lieu ***au plus tard le lundi 20 juin 2011***.

Résultats d'admissibilité : mardi 28 juin 2011

La sélection des admissibles s'opère sur examen des dossiers. La liste des admissibles, précisant le jour, l'heure et le lieu de leur audition, sera déterminée le 28 et affichée le mercredi 29 juin dans les secrétariats de tous les établissements, et sera également consultable sur le site de l'ED.

Audition par le jury : mardi 5 juillet 2011

Les candidat/es convoqué/es présenteront leur projet de recherche dans un exposé qui ne devra pas excéder une dizaine de minutes, et qui sera suivi d'un entretien de durée équivalente avec le jury.

Résultats

La liste classée des candidat/es proposé/es pour les contrats doctoraux sera consultable sur le site dans la soirée du 5 juillet, et affichée dans les secrétariats de l'École doctorale à partir du mercredi 6 juillet.

Jury

Conformément au statut et à la mission de l'École doctorale, le jury est pluridisciplinaire. Il est présidé par la directrice de l'École Doctorale et comprend des représentants des centres de recherche des quatre établissements.

➔ À consulter sur le site de l'ED (<http://3la.univ-lyon2.fr>)

- La liste des *doctorats* rattachés à l'ED 3LA et préparés dans chacun des établissements
- L'annuaire des *directeurs et directrices de recherche* habilités à diriger des thèses : rubrique « Annuaire et thèses 3LA »
- Les textes réglementaires concernant les contrats doctoraux (décret du 23 avril 2009, circulaire d'application du 24 juin 2009) : rubrique « Informations pratiques » > « Textes réglementaires : Lois, décrets, arrêtés... »

